



AIDE AUX VICTIMES

France Victimes accompagne toutes les victimes au quotidien

Fédération d'associations de professionnel·le·s de l'aide aux victimes créée en 1986, France Victimes est reconnue d'intérêt général. Elle a pour mission d'animer, de coordonner et de promouvoir le Réseau des 130 associations adhérentes et généraliste au bénéfice de toutes les personnes qui s'estiment victimes.

Au sein des associations locales, les personnes victimes bénéficient, gratuitement et dans la durée, d'une écoute bienveillante et empathique, d'une information sur leurs droits, d'un soutien psychologique et d'un accompagnement social par des professionnel·le·s formé·e·s.

France Victimes s'adresse aux **victimes**,
aux **proches**, aux **témoins directs** de :

- **Atteintes à la personne** (homicides, agressions physiques et sexuelles, violences intrafamiliales, injures, harcèlement, etc.),
- **Atteintes aux biens** (escroquerie, cambriolages, abus de confiance, cybermalveillance, etc.),
- **Événements collectifs** (accidents, attentats, catastrophes naturelles, etc.),
- **Accidents de la circulation.**

1 610
professionnel·le·s
spécialistes de l'aide
aux victimes

850
lieux d'accueil
au plus près de
chez vous

350 000
personnes aidées
chaque année
par France Victimes

L'organisme France Victimes propose des formations animées par des experts sur de nombreuses thématiques.

Plus de 1 000
stagiaires en
formation en
2023

France Victimes anime une plateforme téléphonique nationale d'aide aux victimes.

Nos écoutant·e·s assurent une première prise en charge et un soutien aux personnes victimes et peuvent proposer une orientation en charge au local.



Hors métropole, +33 (0)1 80 52 33 76
(appel non surtaxé)



www.france-victimes.fr